

Procès-verbal  
Du conseil d'établissement  
Collège des Compagnons  
Séance du 24 janvier 2024, à 19 h 30  
Bibliothèque (local D230)  
3643, avenue des Compagnons, Qc G1X 3Z6

Sont présents :

Monsieur Stéphane Lapierre, président  
Monsieur Maxim Pilote, directeur  
Madame Cynthia Cliryx, vice-présidente  
Madame Gésébelle Fortin, secrétaire  
Madame Mélanie Boulanger, parent  
Madame Marie-Sophie Ivers, enseignante  
Monsieur Dany Houde, parent et trésorier  
Madame Sarah Garneau, enseignante  
Monsieur Louis Migotto, enseignant  
Monsieur Christian Lavoie, parent  
Madame Isabelle Poulin-Fiset, enseignante  
Madame Carine Turcotte, professionnelle  
Madame Jade Leclerc-Tremblay, élève présidente de l'AGEC  
Madame Sonya Trudeau, parent  
Madame Sandrine Vermette, élève coprésidente de l'AGEC

Sont absents :

Madame Cindy Marçoux, parent

Agit comme secrétaire : Gésébelle Fortin

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Lapierre procède à l'ouverture de l'assemblée et remercie les gens de leur présence.

**2. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune intervention du public.

**3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. INTERVENTION DU PUBLIC
3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2023
5. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES ET DES VOYAGES

6. INFORMATION SUR L'UTILISATION DES CELLULAIRE EN CLASSE
7. PLAN DE RATTRAPAGE DU MEQ
8. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE LOCATION DES LOCAUX
9. INFORMATION DE L'AGEC
10. INFORMATION DU PRÉSIDENT
11. INFORMATION DE LA TRÉSORERIE
12. INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
13. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)
14. INFORMATION DE LA DIRECTION
15. QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES
16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Lapierre demande s'il y a des questions. Madame Boulanger demande qu'on ajoute un point concernant le festival d'hiver. Monsieur Pilote mentionne que ce sujet sera discuté au point concernant l'approbation des projets.

***Il est proposé par madame Cynthia Cliryx appuyée par madame Mélanie Boulanger et résolu d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour tel que présenté.***

#### 4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2023**

Monsieur Lapierre invite les gens à consulter le procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2024. Il demande si des personnes ont des corrections à apporter au procès-verbal.

***Comme il n'y a pas de modifications à apporter au procès-verbal, il est proposé par monsieur Dany Houde et appuyé par madame Isabelle Poulin-Fiset et résolu d'adopter à l'unanimité le procès-verbal tel que présenté.***

#### 5. **APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES ET DES VOYAGES**

Monsieur Pilote présente les sorties éducatives et les voyages remis pour approbation au conseil d'établissement au cours des mois de décembre et janvier.

- Exposition unique en son genre (Musée de la Civilisation)
- Festival d'hiver
- Match du CF Montréal au Stade Saputo
- Tournage projet Azimut (2<sup>ième</sup> journée)
- Tournage Festival du film Protic 4
- Projet Héritage (Basketball)
- 

Monsieur Lavoie pose une question concernant le transport des élèves par les autobus du RTC lors des sorties éducatives. Monsieur Pilote lui répond que des carnets de billets sont mis à la disposition des enseignants par le RTC, afin de permettre aux élèves de se déplacer pour leur activité. Il indique aussi que lorsque les groupes sont trop nombreux, les élèves sont transportés par autobus scolaires.

***Il est proposé par madame Sarah Garneau appuyé par madame Carine Turcotte et résolu d'adopter à l'unanimité les activités éducatives présentées.***

## **6. INFORMATION SUR L'UTILISATION DES CELLULAIRES EN CLASSE**

Monsieur Pilote explique que le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le ministère de l'Éducation a adopté une directive concernant l'utilisation du cellulaire en classe, afin de mettre à niveau l'ensemble du réseau scolaire en cette matière.

C'est uniquement pour la gestion du cellulaire en classe.

Madame Cliryx pose une question concernant l'utilisation du cellulaire dans le cadre d'un projet scolaire en classe.

Monsieur Pilote indique que le cellulaire pour la captation vidéo dans le cadre d'un travail scolaire est permise, mais que les élèves ayant maintenant des ordinateurs portables en classe n'ont plus besoin du cellulaire pour faire les autres utilisations en classe.

Il mentionne aussi qu'un message sera transmis aux parents concernant la directive et que cette directive est déjà établie dans les règles de l'école avec les conséquences s'y rattachant en cas de non-respect de cette règle.

Monsieur Lavoie a une question concernant l'usage du cellulaire. Il se demande si cela serait approprié de faire un rappel auprès des parents, plutôt que d'utiliser le cellulaire pour joindre les enfants à l'école. Il suggère de sensibiliser les parents en leur mentionnant de passer un appel téléphonique auprès du secrétariat, pour ainsi éviter que leur enfant soit puni pour avoir utilisé le cellulaire en classe.

Madame Boulanger pose une question concernant le réseau cellulaire, car son fils lui a dit qu'il n'y a plus de signal sur son téléphone.

Monsieur Pilote explique que c'est lié à une question de sécurité informatique et que dorénavant, les gens peuvent utiliser la connexion Internet publique du Collège, mais que certains sites sont restreints, dont le site Tik Tok qui n'est pas accessible et que la durée d'utilisation est d'une heure.

## **7. PLAN DE RATTRAPAGE DU MEQ**

Monsieur Pilote explique le plan de rattrapage annoncé par le Ministère. Il y a un montant qui sera octroyé au Collège des Compagnons sur le montant de 300 millions, mais on ne connaît pas le montant exact.

Le Ministère a suggéré des orientations, mais c'est à l'école de choisir ce qu'elle fera pour effectuer le rattrapage (tutorat, personnel engagé pour aider les élèves, etc.)

Le Collège a pris certaines orientations, dont celle de ne pas toucher à la semaine de relâche. Semaine d'examen éliminée en décembre pour favoriser le temps d'enseignement auprès des élèves.

Les mesures qui seront priorisées au Collège concerne le soutien pédagogique. Les enseignants qui ne sont pas à temps plein pourront offrir du soutien aux élèves en fonction de l'analyse des résultats. Si des cohortes et les niveaux qui finissent leur secondaire ont besoin d'appui, ils auront les services de soutien à leur disposition.

## **8. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE LOCATION DES LOCAUX**

Monsieur Pilote présente la nouvelle politique de location des locaux révisé selon ce qui avait été recommandé à la dernière assemblée.

Monsieur Lavoie indique qu'il est important de faire en sorte que les montants de location permettent de procéder au remplacement des équipements en cas de bris.

Monsieur Pilote précise que les ajustements des montants ont été faits et que la politique doit être appliquée dès que le conseil d'établissement acceptera la nouvelle politique de location des locaux.

Les locaux peuvent être loués, mais aucune publicité n'est permise dans l'école.

Monsieur Pilote explique qu'il veut discuter avec les services matériels du CSSDD pour voir ce qui pourrait être pris comme entente concernant le renouvellement du matériel et des équipements utilisés dans l'auditorium, puisque la majorité des locations proviennent de l'interne du Collège.

***Il est proposé par madame Cynthia Cliryx appuyé par monsieur Christian Lavoie et résolu d'adopter à l'unanimité la nouvelle politique*** de location des locaux telle que présentée.

## **9. INFORMATION DE L'AGEC**

Les représentantes de l'AGEC présentent les activités qui se tiendront dans le Collège au cours des prochaines semaines :

- Saint-Valentin (porte ton pyjama, trouve ta moitié, carte de St-Valentin, bal, vente de bonbonnières, vent de roses, etc.)

## **10. INFORMATION DU PRÉSIDENT**

Il n'y a aucune information du président.

## **11. INFORMATION DE LA TRÉSORERIE**

Il n'y a aucune information de la trésorie.

## 12. INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Lapierre mentionne que les parents suivent une formation sur les frais chargés aux parents.

Le comité doit se pencher sur la nouvelle politique des frais chargés aux parents bientôt.

## 13. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Monsieur Pilote mentionne que les parents de l'OPP donneront un coup de main aux diverses activités pour le festival d'hiver et pour la semaine des enseignants.

## 14. INFORMATION DE LA DIRECTION

Monsieur Pilote parle du délai pour donner les ordres du jour pour les rencontres et maintenant, le gouvernement a statué que les documents et l'ordre du jour soit transmis 7 jours avant la rencontre.

Monsieur Pilote indique que ce sera difficile pour la présentation des sorties éducatives. On va tenter de respecter la règle du 7 jours, mais qu'il peut il y avoir une période d'ajustement pour cette année.

Madame Cliryx demande si c'est vraiment une règle et non une recommandation. Monsieur Pilote répond que c'est vraiment une règle.

## 15. QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

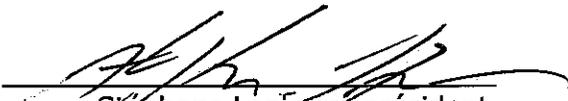
Aucune question.

## 16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

***Il est proposé par madame Sonya Trudeau appuyée par madame Mélanie Boulanger de lever la séance.***

Lever de la séance à 20 h 39

  
Maxim Pilote, directeur

  
Stéphane Lapierre, président

